

PROCES –VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2020

L'an Deux Mil vingt le 10 Juillet à 18 heures 30
le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Amant-de-Boixe dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Françoise GIROUX-MALLOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Juillet 2020

Présents : Mme GIROUX-MALLOT / M. BORDES / Mme COLLIGNON / M. DESCHAUD-DROIT / Mme MALLEREAU / M. COMMUN / Mme VIGNET / M. CLAUD / Mme GRANET-FOUGERAT / M. ROCTON / Mme PRUNIER / M. GRIVET / Mme MANDIN / M. GOILLOT / Mme FREZIN.

Secrétaire de séance : Mme COLLIGNON.

DESIGNATION DES PERSONNES PROPOSEES POUR SIEGER A LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS :

Sur proposition d'une liste de contribuables en nombre double établie par délibération du Conseil Municipal, 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants seront retenus par la Direction Départementale des Finances Publiques pour former la prochaine commission des impôts directs de la Commune consécutive aux élections municipales.

REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE DE LA COMMUNE SUITE A UN SINISTRE :

Suite à un vol de matériel survenu dans les locaux de l'Abbaye, l'assurance de la commune versera en dédommagement la somme de 260,00 €.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE LOCATION ET DE MAINTENANCE DES COPIEURS DE LA MAIRIE DE L'ABBAYE ET DES ECOLES :

L'offre de la Société RICOH permettant une économie de 504,41 € par trimestre pour la location et la maintenance des 3 copieurs multi-fonctions couleur de la Mairie de l'Abbaye et des écoles élémentaire et maternelle est retenue pour une nouvelle durée de 5 ans.

ADHESION DE LA COMMUNE AU DISPOSITIF « AMEC » (ACCOMPAGNEMENT A LA MAITRISE DE L'ENERGIE DES COLLECTIVITES) :

Pour permettre un diagnostic du patrimoine immobilier de la Commune en vue de réaliser des travaux d'économie d'énergie, le Conseil Municipal accepte de signer une convention de partenariat avec le PETR du Pays du Ruffécois. Cette démarche permettra de bénéficier d'un accompagnement du Centre Régional des Energies Renouvelables pour les diagnostics à réaliser et d'un accompagnement du PETR dans la recherche des aides pour financer les projets. La participation de la commune sera de 500 € avec un engagement pour 2 ans.

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE POUR LA REVISION DE LA LISTE ELECTORALE :

Considérant que les membres de cette commission ne peuvent pas être titulaires d'une délégation, la délibération du 12/06 est retirée, et 2 nouveaux conseillers sont nommés :

Titulaire : M. CLAVAUD Gérard – Suppléante : Mme VIGNET Aurélie.

CONTRAT DE LOCATION LOGEMENT 22 RUE DU CENTRE :

le logement communal 22 Rue du Centre vacant depuis juin 2019 sera loué à compter du 1^{er} Août 2020 au Service d'accompagnement progressif en milieu naturel (SAPMN) d'Angoulême pour le compte d'un jeune accueilli dans cette structure prochainement en contrat d'apprentissage dans la Commune.

QUESTIONS DIVERSES :

- Plusieurs aménagements sont envisagés dans les bâtiments communaux :
 - Réalisation de 2 locaux de stockage sous la salle Casino pour les associations Théâtre en Herbe et les Parents d'élèves du Groupe scolaire Emile Marchoux (travaux en régie par les agents communaux)
 - Récupération du garage dans la cour de la Boulangerie occupé par Théâtre en Herbe qui serait loué au traiteur à proximité qui est demandeur.
 - Récupération du local de l'APE à côté du Centre Socio-culturel pour les Chasseurs
 - Prévoir une révision de la toiture du local « Petite enfance »
- 2 grands panneaux signalétiques sur l'art roman seront installés prochainement aux entrées principales de la commune.
- Pour raison d'éloignement de la commune suite à un déménagement Mme Isabelle FREZIN a donné sa démission du conseil municipal.